



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Santé

Taux de cotisations

CCN de Travail Secteur sanitaire et médico-social du 26 août 1965 - CCN 65

Dispositif loi Évin - Anciens salariés

Tarifs 2026

Tarification conforme à la réglementation en vigueur (Décret N° 201-372 du 21 mars 2017), la première année le tarif correspond au tarif des actifs.

Régimes de base obligatoire

	Régime général	Régime Alsace Moselle
	PMSS*	PMSS*
1 ^{re} année	1,67 % (66,88 €)	1,14 % (45,66 €)
2 ^e année	2,09 % (83,70 €)	1,43 % (57,27 €)
3 ^e année et plus	2,50 % (100,13 €)	1,71 % (68,49 €)

Régimes optionnels

	Option 1	Option 2
	PMSS*	PMSS*
1 ^{re} année	0,24 % (9,61 €)	0,50 % (20,03 €)
2 ^e année	0,30 % (12,02 €)	0,62 % (24,83 €)
3 ^e année et plus	0,36 % (14,42 €)	0,74 % (29,64 €)

Régimes optionnels facultatifs en complément du régime de base

Option 1	Option 2
PMSS*	PMSS*
0,36 % (14,42 €)	0,74 % (29,64 €)

* PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité sociale) 2026 : 4 005 €.